



www.cfdtdivia.net



equipecfdt@cfdtdivia.net

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Grève du 20 octobre

Suite à notre alarme sociale déposée début octobre, nous activons une grève le 20 octobre sur les points suivants :

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE

- ✓ Les temps de parcours sur les Lianes / Lignes (T1 à B18) nous préoccupent de plus en plus.
- ✓ De même, nous avons commencé une enquête auprès des traminots afin de vérifier les conditions requises pour avoir de meilleures conditions de travail.
- ✓ Conditions de travail insécuritaire chez les contrôleurs et en particulier les deux dernières agressions des 12 et 13 octobre
 - 12 octobre → Une voiture fonce volontairement sur deux agents puis s'arrête et le conducteur vient insulter et menacer de mort les agents. (Violence urbaine non admissible)
 - 13 Octobre → Bousculade à la sortie d'une rame, le contrevenant bouscule deux agents et casse les lunettes de l'un en le blessant à l'arcade.
- ✓ De plus en plus d'incivilités quotidiennes à tous les niveaux et en particulier à la conduite et au contrôle.
- ✓ Réductions des effectifs avec impossibilité pour les agents de récupérer au mieux leurs repos et/ou congés dus.

Nous attendons une meilleure prise en compte de nos demandes internes, afin de faire souffler tous les salariés qui en ce moment vivent des moments de plus en plus stressants quel que soit le métier qu'ils occupent. Arrêtons la pression sur la fatigue liée aux demandes incessantes d'en faire plus (en au moins 15 ans dont 5 de Tramway, nous pouvons dire que cela s'est largement dégradé). Ne laissons pas dire certains cadres de la direction que notre entreprise avait des conditions de travail ★★★★★ pour les passer à un ★★.

Des conditions de travail correctes donnent un travail de qualité pour nos clients.

Déclaration le mardi 17 octobre de 08h00 à 20h00 au bureau
de grève près de l'accueil ou au téléphone N° : 0380583130

TSVP → → →



CONFÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
L'ENCADREMENT-CGC
SNRTC
Syndicat National des Réseaux
de transports en Commun

NEGOCIATIONS DANS LES TRANSPORTS PUBLICS URBAINS DE VOYAGEURS

Le 16 octobre 2017 aura lieu la dernière réunion de négociation sur la Sécurisation des Parcours Professionnels dans les Transports Urbains :

Cette négociation comprend un dispositif de prévention, de gestion des fins de carrières par un temps partiel ainsi qu'une prévoyance inaptitude pour les salariés non couverts par l'IPRIAC.

La négociation engagée depuis plus de 2 ans, avec de belles promesses du syndicat patronal, n'avance pas. Idem pour les négociations salariales de branche où il n'y a pas eu d'augmentation sur les minimums conventionnels depuis 2 ans.

Les organisations syndicales de la branche Transports Urbains appellent unitairement les salariés à se mobiliser le 20 octobre.

Nos revendications sont :

- Négociation Sécurisation des Parcours Professionnels :

- Mise en place par accord de branche, d'un temps partiel bonifié (+10 % de salaire ex : 80 % travaillé et payé 90 %) de fin de carrière pour les salariés justifiant de 15 ans d'ancienneté dans la profession et à moins de 5 ans de son départ à la retraite, sans possibilité pour l'employeur de s'y opposer (Applicable chez Kéolis Dijon Mobilité).
- Mise en place d'une prévoyance inaptitude pour les salariés qui ne sont pas couverts par l'Ipriac (Applicable chez Kéolis Dijon Mobilité, tous les personnels hors conduite, qui l'a déjà).
- Mise en place d'un jour de congé payé supplémentaire par tranche de 5 ans d'ancienneté (Applicable chez Kéolis Dijon Mobilité).

- Réouverture de la NAO de branche :

- Augmentation de la valeur du point de 3% pour sortir progressivement de la forfaitisation du plus bas coefficient de la grille de salaire conventionnelle,
- Mise en œuvre d'un 13^{ème} mois conventionnel (Applicable chez Kéolis Dijon Mobilité).

Les Organisations syndicales vous tiendront informées du résultat de la négociation du 16 octobre, et demandent d'ores et déjà aux salariés des transports des Transports Urbains de se préparer à la mobilisation si l'Union des Transports Publics (syndicat patronal regroupant tous les groupes TUV) ne revenait pas à la raison. Le préavis de grève est activable jour à jour jusqu'au 15 janvier 03H00.

Déclaration le mardi 17 octobre de 08h00 à 20h00 au bureau de grève près de l'accueil ou au téléphone N° : 0380583130

L'équipe CFDT DIVIA